

Formulaire de demande d'approbation

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

Espace réservé à l'administration :

Reçu par :

N° de demande :

Date dépôt de la demande :
1. Identification du lieu visé par la demande

Adresses des immeubles	# lots	# zones
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		

2. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			
Inscription au registre des lobbyistes :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Si oui :	Joindre les informations pertinentes		

4. Renseignements relatifs à la demande

Le projet déroge à quel règlement?

 zonage autre :

Objet de la demande :

 usage densité autre
Veillez exposer les motifs de la demande et une description détaillée du projet particulier visé

6. Déclaration du requérant

La personne soussignée déclare que les renseignements et annexes déposés sont exacts et complets. La personne soussignée reconnaît que tous documents déposés sont de la propriété de la Ville de Terrebonne, laquelle se réserve tous les droits à l'égard de l'utilisation.

L'absence de documents essentiels et l'absence de paiement ont pour conséquence de mettre le dossier en suspens.

Signature du requérant :	
Nom et prénom :	
Date :	

7. Réception du formulaire

Nom du fonctionnaire :	
Signature :	
Date de réception :	
Documents annexés :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, décrire :	

Pour procéder à l'ouverture d'une demande, vous pouvez procéder de 3 façons (dans tous les cas, votre demande doit contenir les documents indiqués à la section 5) :

- 1- Par courriel : nous transmettre le présent formulaire complété et les documents exigibles à l'adresse service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca; un membre de notre direction vous contactera pour convenir de votre choix de paiement : (chèque, carte de crédit (terminal virtuel), comptant et par carte débit (en personne));
- 2- À nos bureaux : vous présenter avec le présent formulaire complété et les documents exigibles;
- 3- Par la poste : nous transmettre le présent formulaire complété, les documents exigibles ainsi que le paiement par chèque.

Ville de Terrebonne
Direction de l'urbanisme durable
790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4
Téléphone : 450-961-2001 / Courriel : service-citoyen@ville.terrebonne.qc.ca